

# Les retraité·es dans la rue le 24 octobre

## On ne lâche rien !



### RETRAITÉ·ES, A L'OFFENSIVE pour la revalorisation DE NOS PENSIONS

Sur les 12 derniers mois, selon l'indice Insee, la moyenne de l'inflation est en augmentation de l'ordre de 5,8 à 6 %. Mois après mois, le décalage entre le montant de nos pensions et les prix s'accroît. De plus, l'indice Insee n'est pas représentatif des dépenses réelles de la grande majorité des retraité·es. Compte-tenu des pertes cumulées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, nos pensions de retraite, de base et complémentaires, ont perdu environ 10 % et le décalage est encore supérieur par rapport au Smic ou au salaire mensuel de base. Afin de remettre à niveau les pensions de retraite par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2017, c'est une revalorisation de 10 % qui est nécessaire au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Et ce ne sera qu'un acompte sur la revalorisation de 300 € mensuels que nous revendiquons avec la perspective de porter les pensions, pour une carrière complète, au niveau du Smic revendiqué par la CGT, soit 2 000 € bruts.

### Pour notre pouvoir d'achat

Face à l'inflation entre 5 et 7 %, à la hausse des prix alimentaires + 20 %, hausse du gaz, des mutuelles des assurances. Cette situation rend de plus en plus pauvres les retraité·es.

Face aux mobilisations, gouvernement et patronat reculent... L'annonce du gouvernement d'augmenter à hauteur de 5,2 % la pension de base, c'est largement insuffisant au regard des pertes cumulées.

Exigeons l'augmentation immédiate de 10 % des pensions et de 300 € pour les pensions en dessous du SMIC du régime général.

### Agirc – Arrco

L'UCR-CGT se félicite des mobilisations de ces derniers mois. Sur les retraites et, bien entendu, de n'avoir rien lâché sur le besoin d'augmenter les retraites complémentaires Agirc-Arrco – avec quelques convergences sur ce dossier –, ce qui a permis :

- De s'opposer à la prétention du gouvernement de piocher dans les réserves, le préambule du projet d'accord rappelant que ces réserves et leur gestion appartiennent aux seuls cotisants actuels et passés ;
- De s'opposer à la prétention du Medef de baisser ses cotisations, ce qui aurait mis à mal les futures retraites ;
- De mettre fin au 1<sup>er</sup> décembre à l'injuste décote de 10 % qui frappait les personnes qui demandaient leur retraite dès qu'elles avaient droit au taux plein de la sécurité sociale. Pour autant, le projet d'accord est loin de répondre aux besoins des retraité·es actuel·les avec une revalorisation au 1<sup>er</sup> novembre de seulement 4,9 % soit une sous-indexation de 0,4 % sur l'indice officiel des prix, indice qui est loin de représenter la réalité pour les ménages populaires où les dépenses d'alimentation, santé et d'énergie représentent une bonne part du budget.

#### 24 octobre 2023

##### Facturation vie quotidienne

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| Ensemble IPC*         | + 4,8%  |
| Alimentation          | + 11,1% |
| Produits frais        | + 9,1%  |
| Autre alimentation    | +11,5%  |
| Tabac                 | + 9,9%  |
| Energie               | + 6,8%  |
| Produits manufacturés | + 3,1%  |
| Services              | + 2,9%  |
| Impôts fonciers       | + 7,0%  |
| Ensemble IPCH**       | + 5,7%  |

##### Augmentation des pensions proposées

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Régime général          | + 5,2%  |
| Retraite complémentaire | + 4,9 % |

\*: indice des prix à la consommation \*\*: indice des prix à la consommation harmonisé  
\*Source : Insee – indices des prix à la consommation

## C'est 10 % qu'il nous faut !

L'essentiel des pseudo-experts estimeront certainement que c'est impossible à financer. Une revalorisation de 10 %, c'est, annuellement, de l'ordre de 14 à 15 milliards pour la CNAV et 7,5 milliards pour l'Agirc-Arrco (dont les réserves s'élèvent à plus de 68 milliards d'euros), soit bien moins que les dépenses militaires annuelles ou que les exonérations de cotisations sociales. De plus, ces augmentations entraîneraient des rentrées fiscales et sociales supplémentaires.

## Pour nos services publics

Que ce soient des retraité·es, des actif·ves, des jeunes, il faut revenir à des services publics de qualité avec des salarié·es formé·es et bien rémunéré·es en ruralité et en zone urbaine.

Chacune et chacun d'entre nous peut mesurer que la fermeture d'un service d'impôt, de poste...créée un peu plus l'isolement des plus âgé·es dans sa commune, dans son quartier.

Tout démontre dans la vie de tous les jours que le besoin de service public est un besoin essentiel.



## Pour notre santé

Actuellement nous connaissons une pénurie de médecins sans précédent que ce soit en ruralité ou en zone urbaine.

16 millions de personnes renoncent chaque année à des soins par manque de médecin, c'est une situation catastrophique. La situation est grave ! Il convient de passer du discours aux actes.

Face à cette situation la CGT propose d'avoir des centres de santé publics.

## Pour nos droits

Exigeons un bulletin de pension tous les mois, papier ou dématérialisé, c'est un document indispensable pour bien connaître le montant de sa pension brute.



**POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS**

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **J'adhère à la CGT**

Nom ➤ ..... Prénom ➤ .....

Adresse ➤ .....

Code postal ➤ ..... Ville ➤ .....

Branche professionnelle d'origine ➤ .....

Mail ➤ ..... Tél. ➤ .....

**Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance**

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

## Avec les 9 organisations de retraité·es



**MOBILISONS-NOUS RETRAITÉ·ES et ACTIF·VES**

**Mardi 24 octobre à h**